



BUDGET PRIMITIF

Exercice 2025



Conseil Municipal du 02 avril 2025



RAPPELS GÉNÉRAUX DES PRINCIPES BUDGÉTAIRES

- Le Budget Primitif est un acte de prévision et d'autorisation
- 6 principes (identiques à ceux du CFU) :
 - l'annualité
 - l'antériorité
 - l'unité
 - la spécialité
 - l'universalité
 - l'équilibre
- et 2 règles supplémentaires :
 - la prudence
 - la transparence
- Objectifs de la séance:
 - Examen des propositions du Budget Primitif et de la politique d'investissements de la Commune en 2025,
 - Vote :
 - des taux d'imposition des 2 taxes communales (TFB et TFNB),
 - du taux d'imposition de la Taxe d'Habitation,
 - du tarif des redevances publiques,
 - des niveaux de subventions aux différents partenaires communaux,
 - des niveaux de subventions aux associations locales (fonctionnement et investissement),
 - de la subvention au CCAS.



Le **DOB** a dégagé **les principes majeurs du Budget 2025** :

- Assouplissement du Plan de sobriété énergétique communal,
- Maintien des taux de fiscalité au niveau de 2024,
- Capacité à générer un autofinancement permettant d'assurer une partie des réalisations prévues en investissement,
- Soutien ciblé au pouvoir d'achat des agents communaux,
- Souhait de ne pas recourir à l'emprunt,
- Programmation d'investissements plus resserrée et priorisation sur la finalisation des dernières actions « secondaires » du DOG 2020-2026,
- Lancement des deux dernières opérations d'envergure du mandat : Atelier Municipal et aménagement de la RD 166 par tranches.



En section de Fonctionnement, poursuite de la maîtrise des coûts (**3 M€**).

- Priorité au maintien d'une importante épargne (**350 K€** contre 318 k€ en 2024),
- Quasi-stabilité (+ 0,5 %) des frais de personnel et des charges courantes,
- Maintien du niveau de soutien aux associations locales et aux écoles,
- Augmentation des charges de maintenance, des frais de justice et des frais énergétiques (tarifs + 5 % et assouplissement du Plan de sobriété local),
- Majoration des charges financières,
- Hausse des subventions à nos partenaires extérieurs et au CCAS.

En Recettes :

- Maintien des taux des 3 taxes locales (mais augmentation des bases de 1,7 %),
- Entrée en vigueur de la THLV.





En section d'Investissement, un montant prévisionnel de **3,8 M€** pour **46 actions**.

- Finalisation des actions « secondaires » du DOG 2020-2026 :
 - acquisitions foncières,
 - toiture du CPI, Monument aux morts et Cavurnes au Cimetière, Préau de l'Ecole élémentaire...,
 - aménagement de l'aire 5-12 ans à la Plaine de jeux,
 - acquisition de matériels techniques,
 - tranche 4 de l'Eclairage Public, embellissement de massifs, fin du programme d'aménagement des rues du Quartier Historique...
- Démarrage des deux grosses opérations du mandat (aménagement de la RD 166 par tranches et Atelier Municipal).

Malgré l'autofinancement, le bon résultat 2024 et les RAR conséquents :

inscription d'un emprunt d'équilibre de 1,9 M€



EN ROUTE POUR 2025 !

